

Rectorat

Pôle académique Recherche
Développement Innovation et
Expérimentation (PARDIE)

Dossier suivi par les CARDIE :
Evelyne GERBERT-GAILLARD
IA-IPR de mathématiques
Philippe ROUX
IEN

Secrétariat :
Florence BARDOT
florence.bardot@ac-besancon.fr
Tel : 0381654933

Courriel à
evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr

philippe.roux@ac-besancon.fr

10 Rue de la Convention
25030 BESANÇON cedex

<p>FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET</p>	<p>Intitulé : <i>PUISSANCE^{DYS}</i></p> <p>Etablissement(s) – Ecole(s) : Lycée Pasteur Mont Roland</p> <p>Adresse : 9 avenue Rockefeller 39100 DOLE</p> <p>Courriel : amelie.theuret@ac-besancon.fr Téléphone : 03.84.79.66.00 Collège connecté : -OUI - NON</p>
<p>COORDINATION</p>	<p>Nom et prénom du coordonnateur : Amélie Colombo / C. Bobillier / C. Schlegel/ I. Montmartin</p> <p>Adresse électronique du coordonnateur : amelie.theuret@ac-besancon.fr</p>
<p>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</p>	<p>La Fédération Française des Dyslexiques estime que 4 à 5% des élèves d'une classe d'âge sont dyslexiques.</p> <p>Confrontés à la multiplication des demandes d'aménagements aux examens et vu le nombre important et sans cesse croissant de PAP au sein de notre établissement, les enseignants se trouvent bien souvent démunis.</p> <p>Les équipes ont conscience de la nécessité d'adapter leur pédagogie et leurs supports de manière individualisée mais ne parviennent pas toujours à mettre en œuvre les adaptations envisagées.</p> <p>le LEGT Pasteur Mont-Roland a donc décidé (en conformité avec les objectifs fixés par le décret du 1377 du 18 novembre 2014, la loi du 23 avril 2005, d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école la loi du 11 février 2005 pour l'Égalité des Droits et des chances, la participation à la citoyenneté des personnes handicapée) de mettre en place un dispositif d'accompagnement des élèves dyslexiques.</p>
<p>DIAGNOSTIC INITIAL POUR PROJET</p>	<p>Date de passation du questionnaire climat scolaire (élèves / parents / personnels) :</p>

<p>D'AMÉLIORATION DU CLIMAT SCOLAIRE</p>	<p>Pistes de travail retenues suite à la restitution du rapport :</p>
<p>RÉSUMÉ DU PROJET EN 10 LIGNES MAXIMUM</p>	<p>Le dispositif <i>PUISSANCE^{DYS}</i> a pour but de répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves dyslexiques. Les élèves volontaires bénéficient d'un accompagnement individualisé (1 heure hebdomadaire) encadré par des enseignants spécialisés afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'acquérir de nouveaux outils méthodologiques (organisation, rangement et tri des classeurs, mémorisation, compréhension des consignes...) - d'obtenir une adaptation personnalisée des supports pédagogiques (agrandissement, utilisation de couleurs...) - d'accéder à un soutien matière spécifique en anglais –langue particulièrement complexes pour ces élèves. <p>Le dispositif permet par ailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faire le lien avec l'ensemble des équipes afin d'apporter une aide à la mise en place des adaptations (enseignants, vie scolaire...) - de constituer une base de ressources à leur disposition.
<p>OBJECTIF(S) ET EFFETS ESCOMPÉS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - sur les élèves et leurs acquis <ul style="list-style-type: none"> • favoriser la réussite scolaire • améliorer l'estime de soi • enrichir les méthodes de travail, • favoriser une meilleure compréhension/assimilation des cours • échanger avec une équipe ressource (enseignants et pairs), • développer le travail coopératif - la pratique des enseignants <ul style="list-style-type: none"> • mieux comprendre les problématiques liées à la dyslexie ; • prendre davantage en compte les besoins particuliers des élèves dyslexiques et mettre en œuvre les adaptations nécessaires • travailler avec une équipe ressource dans l'établissement afin d'élaborer des stratégies communes répondant aux BEP. - sur l'établissement ou l'école <ul style="list-style-type: none"> • développer les pratiques collaboratives en interdisciplinarité • contribuer au dynamisme de notre Projet d'Ets. • répondre à la demande croissante

	<p>d'accompagnement individualisé des élèves dyslexiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • se donner les moyens de répondre aux orientations stipulées dans la loi de Fèv 2005 ainsi qu'aux axes académiques...
<p>MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE PRÉVUES</p>	<p>Élèves impliqués :</p> <p>→ <i>En expérimentation durant l'année scolaire 2017-2018 :</i></p> <p>Nombre : environ 10 élèves</p> <p>Nombre de classes et niveaux des classes : 2GT, 2nd BAC Pro</p> <p>Préciser si les élèves bénéficiant du projet sont scolairement ou socialement fragiles (élèves relevant de l'éducation prioritaire, décrocheurs, en grande difficulté scolaire, grande ruralité...) :</p> <p>Tous les élèves inscrits dans le dispositif bénéficient d'un PAP ou d'un PPS.</p>
	<p>Acteurs éducation nationale :</p> <p>Nombre : 4</p> <p>Liste (nom, fonction, discipline éventuelle) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Colombo Amélie (enseignante, en formation CAPPEI) - Schlegel Céline (Professeur certifiée, titulaire 2CASH) - Montmartin Isabelle (Professeur agrégée, titulaire 2CASH) - Bobillier Christophe (Professeur agrégé, titulaire 2CASH) <p>Engagement d'un réseau (écoles/collège) : OUI Travail de réflexion pédagogique avec les enseignants des écoles primaires et du collège du groupe scolaire Accompagnement IEN : OUI - NON</p>
	<p>Partenariats éventuels :</p> <p>Votre projet est-il en lien avec un projet déposé par des enseignants-chercheurs au sein de la fédération de recherche de l'ESPÉ ? OUI - NON</p> <p>Si oui, titre du projet et nom du porteur :</p>
	<p>Modalités d'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - temporelle (rythme...) : 45 minutes hebdomadaires - spatiale : 2 salles de classe dans l'Ets. - concertation : mensuelle sur temps libre enseignants
<p>INSCRIPTION DANS</p>	<p>Lien avec le projet d'établissement/d'école/contrat</p>

**LA POLITIQUE DE
L'ÉTABLISSEMENT /
L'ÉCOLE**

d'objectifs :

- **Axe 2 du projet d'établissement autour de l'accueil et de l'accompagnement des élèves**
- **Mise en œuvre de dispositifs pouvant permettre la réussite scolaire et l'épanouissement**